



Etat des lieux de sortie non signé par le locataire

Par **sandid34**, le **25/05/2015** à **17:42**

Bonjour, l'état des lieux de sortie n'a pas été fait le jour du départ de ma fille car la personne mandatée par le propriétaire a oublié le rendez-vous et ma fille a dû partir en laissant les clefs dans la boîte aux lettres.

Ma fille reçoit par mail l'état des lieux dressé 11 jours plus tard par la personne mandatée. Ma fille a nettoyé sa chambre avant de partir et sur le papier est indiqué que l'état de la chambre est mauvais, trace d'usure, salle de bain robinet et lavabo non nettoyés. On lui dit que le nettoyage sera retenu sur la caution.

Ma fille ne comprend pas ces remarques et refuse de signer l'état des lieux. Ma fille a déjà eu à plusieurs reprises des problèmes avec le propriétaire à cause du mauvais état des locaux.

Comment récupérer le dépôt de garantie dans son intégralité ?

Comment fait-on pour saisir le juge de proximité et combien ça coûte?Merci.